



Assemblée générale

Distr. générale
27 juillet 2023

Original : anglais et français

**Comité exécutif du Programme
du Haut-Commissaire**
Soixante-quatorzième session
9–13 octobre 2023
Point 4 de l'ordre du jour provisoire
Examen des rapports du Comité permanent

Rapport du Comité permanent sur sa quatre-vingt-septième réunion (14-16 juin 2023)*

I. Introduction

1. Le Comité permanent du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire (Comité exécutif) a tenu sa quatre-vingt-septième réunion du 14 au 16 juin 2023 au à l'hôtel Mercure Genève Aéroport.
2. La Présidente du Comité exécutif et Représentante permanente de Djibouti auprès de l'Office des Nations Unies à Genève a ouvert la quatre-vingt-septième réunion du Comité permanent en souhaitant la bienvenue à l'Angola en tant que 108^e membre du comité exécutif et à la Malaisie en tant qu'observateur pour la période allant d'octobre 2022 à octobre 2023. Le deuxième Vice-Président du Comité exécutif, le Représentant permanent de l'Équateur auprès de l'Office des Nations unies à Genève, a aidé à présider la réunion le deuxième jour. Le troisième jour, la première Vice-Présidente du Comité exécutif, la Représentante permanente de l'Allemagne auprès de l'Office des Nations unies à Genève, a également présidé la réunion.
3. Tous les documents mentionnés dans le présent rapport et les exposés présentés à la réunion par de hauts responsables du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) sont disponibles sur la page internet du Comité permanent à <https://www.unhcr.org/fr/reunions-du-comite-permanent>.

II. Représentation

4. Les membres suivants du Comité exécutif étaient représentés à la réunion :

Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Croatie, Danemark, Djibouti, Égypte, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Grèce, Hongrie, Iran (République islamique d'), Irlande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Lituanie, Luxembourg, Mali, Malte, Maroc, Mexique,

* Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas (Royaume des), Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République démocratique du Congo, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Siège, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Suède, Suisse, Tchad, Thaïlande, Tunisie, Türkiye, Venezuela (République bolivarienne du), Yémen, Zambie et Zimbabwe.

5. Les autres États membres des Nations Unies, présents en qualité d'observateurs admis au Comité permanent, étaient les suivants :

El Salvador, Gambie (République de), Guatemala, Indonésie, Iraq, Malaisie, Niger, Panama, Sierra Leone et Ukraine.

6. L'Union européenne était représentée en qualité d'observatrice. Étaient également présentes, les organisations intergouvernementales et d'autres entités suivantes :

Organisation de la coopération islamique, Organisation internationale de droit du développement et Ordre souverain de Malte.

7. Système des Nations Unies, institutions spécialisées et organisations apparentées présent(es) : Programme alimentaire mondial.

8. Six organisations non gouvernementales ont pris part à la réunion.

III. Adoption de l'ordre du jour

9. Le Comité a adopté par consensus l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Protection internationale
 - a) Note sur la protection internationale ;
 - b) Apatridie (y compris la mise à jour sur la Campagne #J'appartiens) ;
 - c) Mise à jour sur la conclusion du Comité exécutif (exposé).
3. Activités régionales et programmes globaux
 - a) Solutions ;
 - b) Engagement du HCR auprès des déplacés internes.
4. Politique de programme/protection : Une mise à jour sur les efforts de coordination du HCR pour mesurer l'impact provenant de l'hébergement, de la protection et de l'assistance des réfugiés.
5. Budgets-programmes et financement
 - a) Actualisation des budgets et du financement ;
 - b) Rapport global 2022.
6. Questions diverses

IV. Travaux de la quatre-vingt-septième réunion

10. La Haute-Commissaire Adjointe a prononcé le mot d'ouverture. Par la suite, la Haute-Commissaire Assistante chargée de la protection a donné un aperçu des défis et possibilités rencontrés par le HCR en matière de protection internationale.

11. Des exposés sur chaque point de l'ordre du jour ont été présentés par de hauts responsables du HCR. Il a été donné aux membres du Comité exécutif ainsi qu'aux observateurs admis au Comité permanent la possibilité de faire des observations et de poser des questions. Des comptes rendus analytiques complets des débats seront publiés sur la page internet du Comité permanent (<https://www.unhcr.org/fr/reunions-du-comite->

[permanent](#)). Les documents examinés pendant la réunion sont énumérés dans l'annexe et ont été publiés sur la page internet du Comité permanent.

V. Décisions du Comité permanent du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire

12. La décision suivante a été adoptée par le Comité :

Décision sur les budgets et le financement pour 2022 et 2023

Le Comité permanent,

Rappelant les décisions prises par le Comité exécutif à sa soixante-treizième session plénière sur les questions administratives, financières et de programme (A/77/12/Add.1, par. 13 c)) et les débats sur le point consacré aux budgets-programmes et au financement lors de la quatre-vingt-sixième réunion du Comité permanent en mars 2023,

Réaffirmant l'importance d'un plus grand partage des responsabilités, en solidarité avec les pays accueillant les réfugiés,

Rappelle qu'à sa soixante-douzième session, le Comité exécutif a approuvé les programmes et les budgets initiaux pour les programmes régionaux, les programmes globaux et le Siège, dans le cadre du Budget-programme annuel de 2022 du HCR, s'élevant à 8 993,7 millions de dollars E.-U. ;

Note que les budgets supplémentaires finaux de 2022 s'élèvent à 1 720,3 millions de dollars E.-U. pour les programmes et projets du HCR ;

Prend note de l'augmentation du budget annuel du HCR de 2022, dont le total final s'élève à 10 714 millions de dollars E.-U., représentant la somme du budget initial de 8 993,7 millions de dollars E.-U. et des budgets supplémentaires finaux de 1 720,3 millions de dollars E.-U. ;

Prend note des performances financières et budgétaires en 2022 ;

Rappelle qu'à sa soixante-treizième session plénière en octobre 2022, le Comité exécutif a approuvé les programmes et les budgets initiaux pour les programmes régionaux, les programmes globaux et le Siège dans le cadre du Budget-programme annuel de 2023 du HCR, s'élevant à 10 211,3 millions de dollars E.-U. (A/AC.96/1224) ;

Prend note de l'augmentation du budget annuel du HCR pour 2023, dont le total actuel s'élève à 10 660,1 millions de dollars E.-U. au 30 avril 2023, représentant la somme du budget initial de 10 211,3 millions de dollars E.-U. et des budgets supplémentaires de 548,8 millions de dollars E.-U., avec une réduction budgétaire de 100 millions de dollars E.-U. ;

Considère qu'en cas de situations d'urgence et d'activités imprévues en 2023, les budgets supplémentaires pourraient être complétés ou élargis, et que des ressources additionnelles, en sus de celles des budgets existants, pourraient être nécessaires pour répondre aux nouveaux besoins ; et

Exhorte les États membres à continuer de répondre généreusement, dans un esprit de solidarité et en temps voulu, à l'appel du Haut-Commissaire pour des ressources en vue d'exécuter pleinement le budget annuel de 2023.

Annexe

[Anglais et français uniquement]

Liste des documents présentés à la quatre-vingt-septième réunion du Comité permanent

Documentation :

- Ordre du jour provisoire annoté
 - Note sur la protection internationale
 - Apatridie (y compris une mise à jour sur la campagne #J'appartiens)
 - Solutions
 - Engagement du HCR auprès des déplacés internes
 - Mise à jour sur les efforts de coordination du HCR pour mesurer l'impact provenant de l'hébergement, de la protection et de l'assistance des réfugiés
 - Actualisation des budgets et du financement
 - Rapport global 2022
-